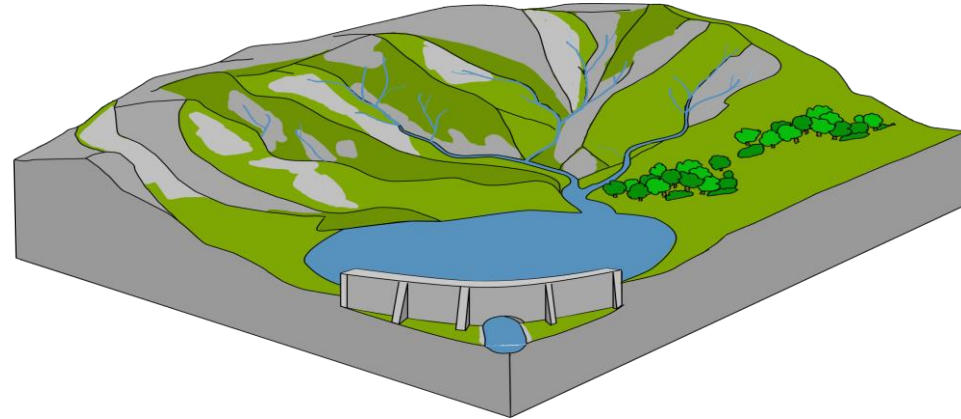


Un barrage est un ouvrage, construit en travers d'un cours d'eau, destiné à en réguler le débit et/ou à stocker de l'eau.

Selon le type de barrage, il permet de :

- contrôler des crues,
- irriguer des champs,
- répondre aux besoins en eau de l'industrie,
- produire de l'électricité,
- installer une pisciculture,
- stocker de l'eau potable ...



Le lac de Madine

Ce plan d'eau artificiel de la région Grand Est a été mis en eau en 1971.

Le lac a une triple vocation :

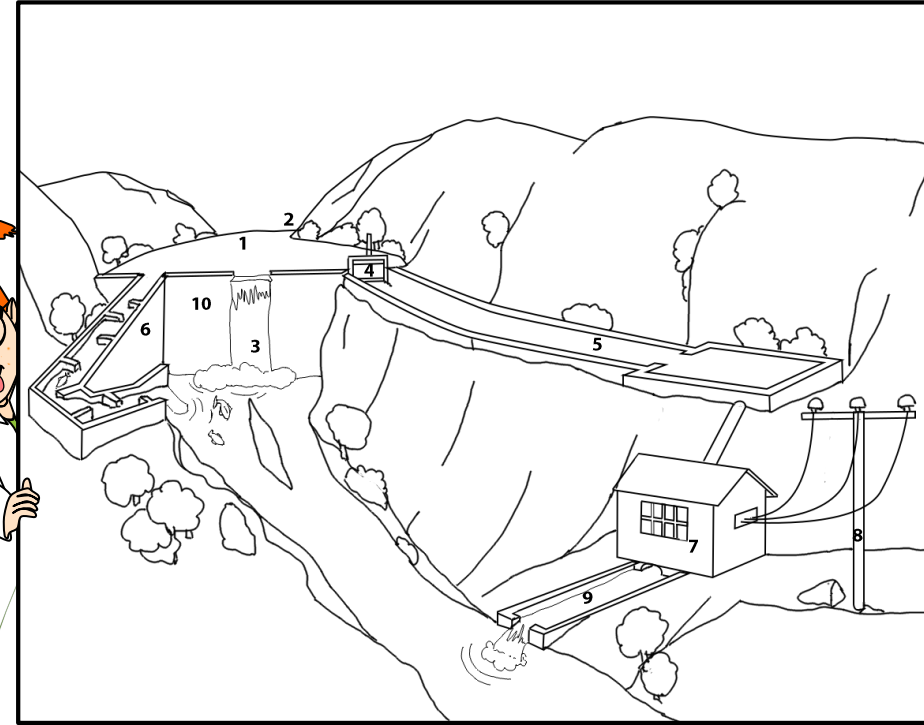
- réserve d'eau potable pour Metz,
- réserve nationale de chasse et de faune sauvage,
- zone de loisirs

Le petit barrage hydro-électrique

Colorie le dessin et mets à côté de chaque terme le numéro correspondant



Lud'eaux



- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| • Barrage | • Canal de fuite |
| • Retenue | • Centrale électrique |
| • Canal de dérivation | • Poteau électrique |
| • Passe à poissons | • Prise d'eau |
| • Débit réservé | • Amont |

10-barrage, 1-retenue, 5-canal de dérivation, 6-passe à poissons, 3-débit réservé, 9-canal de fuite, 7-centrale électrique, 8-poteau électrique, 4-prise d'eau, 2-amont